



www.observatoirecpe.fr

Outils et dispositifs pour favoriser le développement des CPE

Webinaire ONCPE

Jeudi 25 janvier 2024 (10h00 - 12h00)



© Arnaud Bouissou - Terra

Programme du webinaire

09h50 Accueil sur la plateforme TEAMS

10h00 Introduction

Frédéric ROSENSTEIN – ADEME

10h10 Le marché global de performance énergétique à paiement différé

*Pascal LEBRETON – CEREMA
Julie POUËSSEL – CEREMA*

10h25 Le clausier type pour les CPE

Olivier ORTEGA, LEXCITY

10h40 Présentation de l'AAP : Programme ACTEE

Antonin BELL, FNCCR

11h00 Retour sur les groupes de travail de l'ONCPE liés aux spécificités du CPE et au rôle des réseaux locaux dans la dynamique des CPE

*Frédéric BOUGRAIN – CSTB
Amandine BIBET-CHEVALIER – CEREMA*

11h15 1^{er} retour d'expérience d'un projet de CPE : Le marché global pour la rénovation énergétique de 952 logements d'Habitation Moderne

*Antoine CAVELIER – HABITATION MODERNE
Elodie JACOB-KINTZ – SERS*

11h35 2^{ème} retour d'expérience d'un projet de CPE : Mise en œuvre d'un CPE sur le site de l'hôtel du département de l'Hérault à Montpellier

*Christophe HUET – CEREMA
Pascal LEBRETON - CEREMA*

11h55 Perspectives et conclusion

Pierre BOISSON – CSTB

12h00 Fin



Introduction

Frédéric ROSENSTEIN, ADEME

L'Observatoire National des Contrats de Performance Energétique

> Lancé en **2016** par l'**ADEME**, le **Cerema** et le **CSTB**

> Ses missions:

- Répertorier les projets de rénovation énergétique des bâtiments menés avec le CPE et dresser la cartographie du marché
- Tirer les enseignements des CPE et partager des retours d'expérience
- Favoriser le développement d'une culture de la garantie de performance énergétique et la diffusion de cet outil contractuel auprès des acteurs du marché

> Création en 2021 d'un site internet : www.observatoirecpe.fr

Les travaux de l'ONCPE

Approche quantitative

Des chiffres clés

- Evolution du marché des CPE
- Cartographie des projets
- Données fiabilisées et centralisées
- Analyses statistiques



www.observatoirecpe.fr

Approche qualitative

Des études de cas

- Approfondissement de l'analyse
- REX et exemplarité
- Mise en avant de la diversité des situations

Diffusion / Communication

- Site internet (avec actualités, publications, ressources disponibles...)
- Plateforme collaborative pour alimenter la base de données CPE en ligne
- Organisation de rencontres professionnelles: groupes de travail
- Diffusion des résultats: matinales/webinaires, conférences
- Partenariats et relais régionaux ou sectoriels : OID, AuRA-EE...

3^{ème} phase de l'ONCPE (2023/2024)

Programme de travail

- Réalisation de **20 études de cas** de CPE avec plusieurs années d'exploitation
 - ➔ *Renforcement de l'analyse qualitative afin de mettre en avant les résultats réellement obtenus, mesurer l'atteinte des engagements contractuels de performance énergétique, et identifier de potentiels facteurs de succès ou d'échec*
- Organisation de **2 conférences** et de **4 groupes de travail** thématiques:
 1. Les CPE, les contrats d'exploitation avec intéressement, les travaux de rénovation avec suivi de l'exploitation pendant deux ans : atouts et limites des différents montages contractuels, quelles stratégies des maîtres d'ouvrage
 2. Les garanties de performance énergétique associées à des constructions neuves ou des réhabilitations complètes de bâtiment
 3. Les garanties de performance liées à de nouveaux indicateurs dans les CPE: l'objectif de baisse des émissions de GES, la qualité de l'air intérieur, le confort d'été
 4. Les dynamiques régionales et le développement de relais locaux

Publications de l'ONCPE

<https://www.observatoirecpe.fr/#/publications>

> 2015: Retours d'expérience des premiers CPE à grande échelle avec garantie de résultat – CPE des lycées des régions Alsace et Centre, synthèse des enseignements et recommandations

> Rapport des Chiffres clés

- Chiffres clés 2017 (1^{ère} édition, Nov. 2017)
- Chiffres clés 2019 (2^{ème} édition, Juin 2019)
- Chiffres clés 2021 (3^{ème} édition, Nov. 2021)
- Chiffres clés 2022 (4^{ème} édition, Nov. 2022)

> Découverte et mise en œuvre du CPE - Cartographie des ressources disponibles (oct. 2022)

Publications de l'ONCPE

<https://www.observatoirecpe.fr/#/publications>

> Etudes de cas (1^{ère} phase - 2019)

- **Habitat 76**, un bailleur social pionnier dans la mise en place de la rénovation énergétique avec garantie de performance,
- Le Service des Infrastructures de la défense (**ministère des Armées**), avec la création d'une structure dédiée à la rénovation (CRPE) et le lancement des premiers CPE sur le modèle du contrat de partenariat public privé en 2010,
- La **SPL Oser**, créée par la région Rhône Alpes en 2013 pour augmenter les projets de rénovation des collectivités,
- La **ville d'Annemasse**, témoin de la dynamique présente en région Auvergne Rhône Alpes sur le CPE.

Publications de l'ONCPE

<https://www.observatoirecpe.fr/#/publications>

> Etudes de cas (2^{ème} phase - 2022)

- Les **impacts de la crise sanitaire** sur les CPE
- Utilisation de **l'Intracting** pour financer la rénovation du patrimoine immobilier - Cas de **l'Université Clermont Auvergne**
- Stratégies des maîtres d'ouvrage après un premier CPE – Cas des **villes de Tours et Courbevoie**
- Réhabilitation lourde de la **Carsat de Lyon** en MGP
- Le CPE dans les **copropriétés**
- Massification des marchés de performance dans le cadre d'un **groupement de commande**



www.observatoirecpe.fr

Le Marché Global de Performance Energétique à Paiement Différé (MGPEPD)

*Julie POUËSSEL, Direction Technique Territoires et Villes, CEREMA
Pascal LEBRETON, Direction Territoriale Hauts de France, CEREMA*



Accélérer la rénovation énergétique du parc immobilier public

- Un fort enjeu de transition énergétique des bâtiments publics
- Un **nombre annuel de CPE publics stable mais relativement peu élevé**
- Actuellement le financement repose sur les collectivités (fonds propres / subventions / prêts bancaires)
 - Difficile de financer tous les investissements
 - Trouver d'autres moyens de **financer des projets tout en garantissant l'effectivité de la performance énergétique**
- Accélération souhaitée par les pouvoirs publics
 - Obligations réglementaires (DEET) en conséquence
 - Mise en place d'un nouvel **outil opérationnel expérimental**

Une variété particulière de Marché Global de Performance

MGP « classique »

- Déroge au principe de séparation Conception / réalisation (ex Loi MOP)
- Déroge au principe d'allotissement
- Concerne le neuf / réhabilitation / tout type de performance / tout type de projet (bâtiment, éclairage public ...)
- **Mais toujours interdiction du paiement différé (pour l'Etat, les Collectivités leurs EP et leurs groupements)**



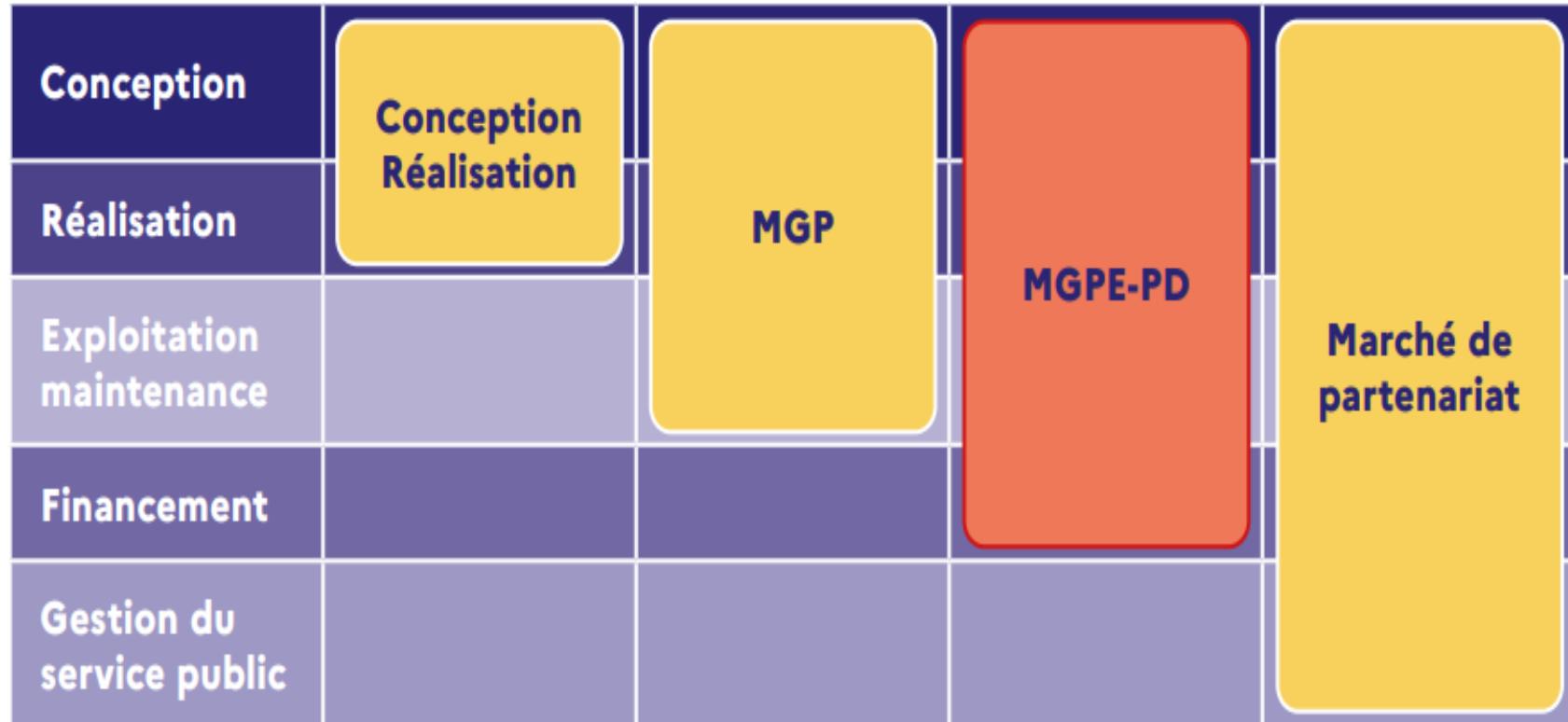
Innovation de la Loi du 30/03/2023

Création du MGP Energétique à Paiement Différé (MGPEPD)

- Autorise le paiement différé,
- à titre expérimental (5 ans),
- pour des **contrats de performance énergétique** sous la forme d'un marché global de performance,
- concernant la rénovation énergétique d'un ou de plusieurs bâtiments uniquement.

Un nouvel outil... dans la boîte à outils

(schémas avec options)



Périmètres comparés des différents marchés globaux : le nouveau MGPE-PD vient combler un vide entre les MGP classiques et les marchés de partenariat.

Source: Cerema fiche technique MGPEPD

Un paiement des travaux étalé sur la durée contractuelle

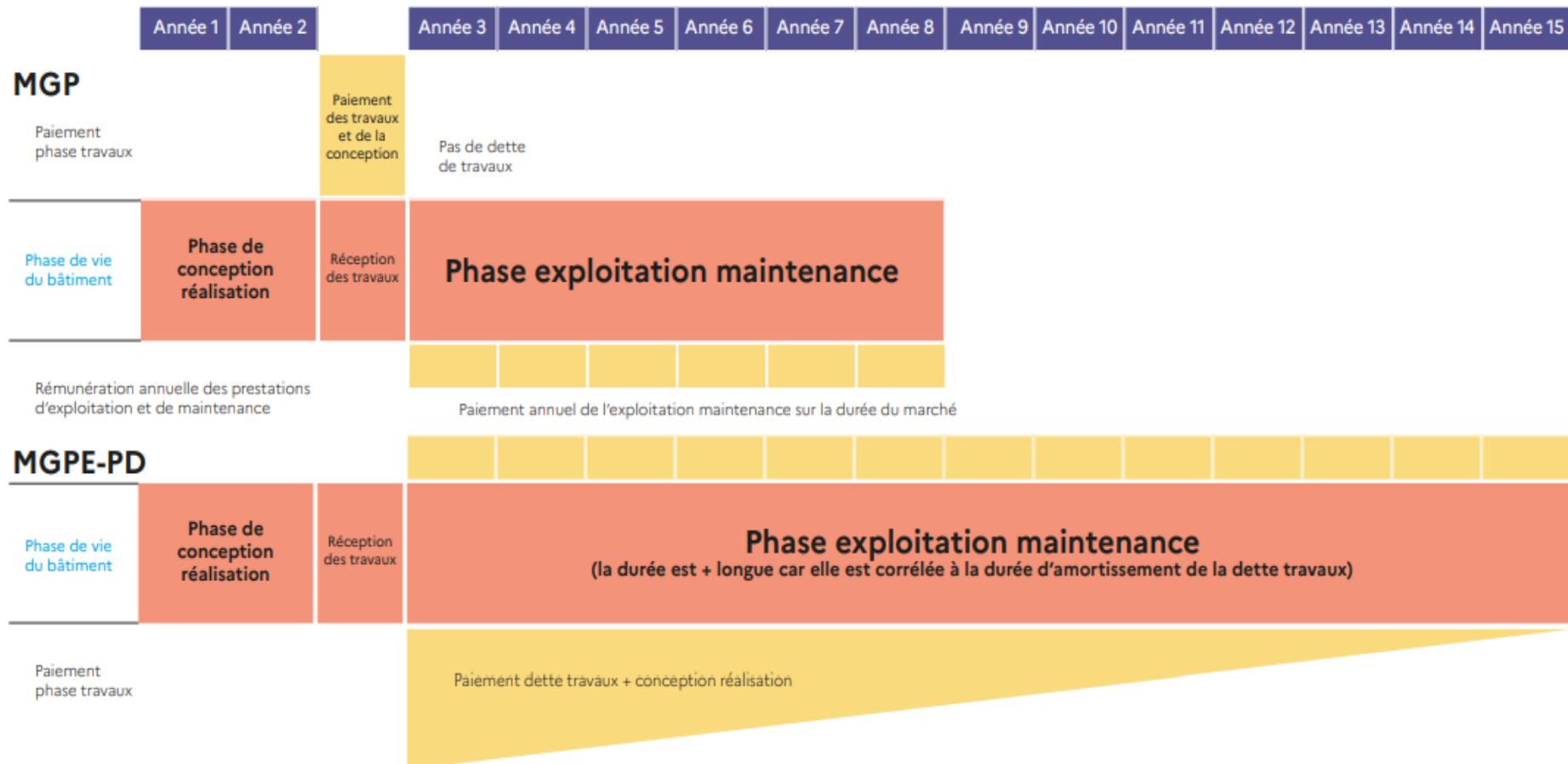


Schéma des régimes de paiement comparés MGP/MGPE-PD.

Source: Cerema fiche technique MGPEPD

Conditions de mise en œuvre du MGPEPD

Etude préalable

démontrant que le MGPEPD est plus favorable que d'autres modes de réalisation « **notamment en terme de performance énergétique** »

Le Paiement Différé ne peut, à lui seul, constituer un argument.

Acheteur

Etude de soutenabilité budgétaire

- Conséquences sur les finances
- Disponibilité des crédits

Saisine FinInfra pour avis (consultatif)

Vote de l'organe délibérant sur le principe du recours au MGPEPD

procédure de passation

Vote de l'organe délibérant autorisant la signature du MGPEPD

Source: Cerema fiche technique MGPEPD

Le MGPEPD, un outil complémentaire au service d'une stratégie patrimoniale

- Dans le cadre d'une **stratégie patrimoniale construite, assortie d'une stratégie de financement**, le Tiers Financement permet de :

- “sauter le pas”,
- multiplier les projets de rénovation,
- atteindre plus vite une meilleure performance énergétique du parc immobilier,
- sécuriser l'atteinte d'un objectif de performance

=> Avoir recours de façon optimisée à tous les modes contractuels et financiers possibles pour y arriver.

Des outils gratuits en ligne pour faciliter la mise en œuvre du MGPEPD

- Demande de Monsieur Christophe BECHU, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, au Cerema de mettre à disposition des collectivités des documents-types facilitant la contractualisation
- Animation par le Cerema d'un groupe de travail (ACTEE-FNCCR, ADEME/cabinet LexCity):
 - Pour adapter les documents déjà produits pour un contrat de performance énergétique sans tiers financement dans le cadre du programme ACTEE (FNCCR).
 - Pour mettre à jour le contrat type d'AMO CPE proposé par ADEME.
- Publication par le Cerema d'une fiche de décryptage du MGPEPD



www.observatoirecpe.fr

Merci de votre
attention

julie.pouessel@cerema.fr
pascal.lebreton@cerema.fr



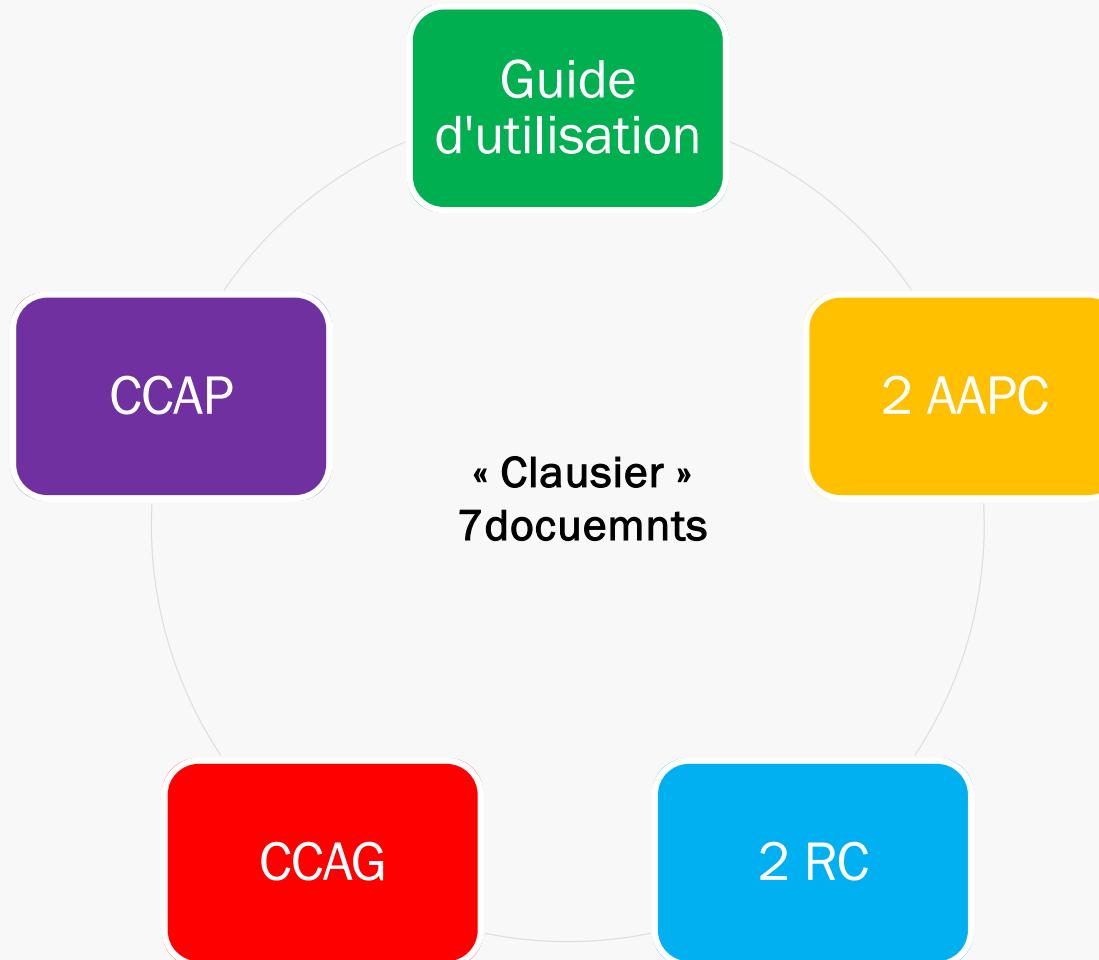
<https://doc.cerema.fr/>



www.observatoirecpe.fr

LE CLAUSIER TYPE CPE FNCCR / ACTEE

Olivier Ortega
25/01/2024
10h25-10h40



Merci de votre attention

Olivier Ortega

Avocat associé

LexCity** avocats®**

olivier.ortega@lexcity.fr

+33 1 87 81 91 87

www.lexcity.fr

ACTEE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique



Les outils du programme ACTEE pour accompagner le déploiement des CPE

25/01/2024

Le programme ACTEE : impulser la rénovation énergétique

ACTEE



Fournisseurs
d'énergie « Obligés »



Cofinancent le programme



Reçoivent
des CEE



PROGRAMME ACTEE



ANNEE 2024

Redistribue 90 % des fonds aux lauréats

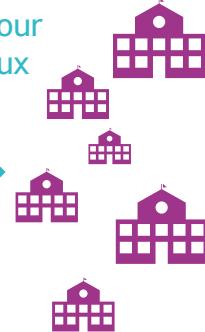


ANNEE 2025

Groupements de collectivités EPCI, Syndicat énergie ...



Lancent des opérations et/ou Interviennent pour les bénéficiaires finaux



ANNEE 2026

ANNEE 2027

ANNEE 2028

ANNEE 2029

ANNEE 2030

ACTEE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique



ACTEE + : l'aventure continue jusqu'à fin 2026

Renouvellement du programme
jusqu'à fin 2026

(une durée de près de 4 ans!)

220 M€ :
un budget doublé

Toujours 90% reversé directement aux collectivités (10% pour le centre de ressources)



Centre de ressources enrichi

Animation régionale renforcée

Cellule d'appui
Centre de ressources

Fonds CHENE



Outils ACTEE

Appui financier :
Fonds et Sous-programmes (SP)

SP LUM'ACTE



SP EFF'ACTE



SP Bâtiments classés



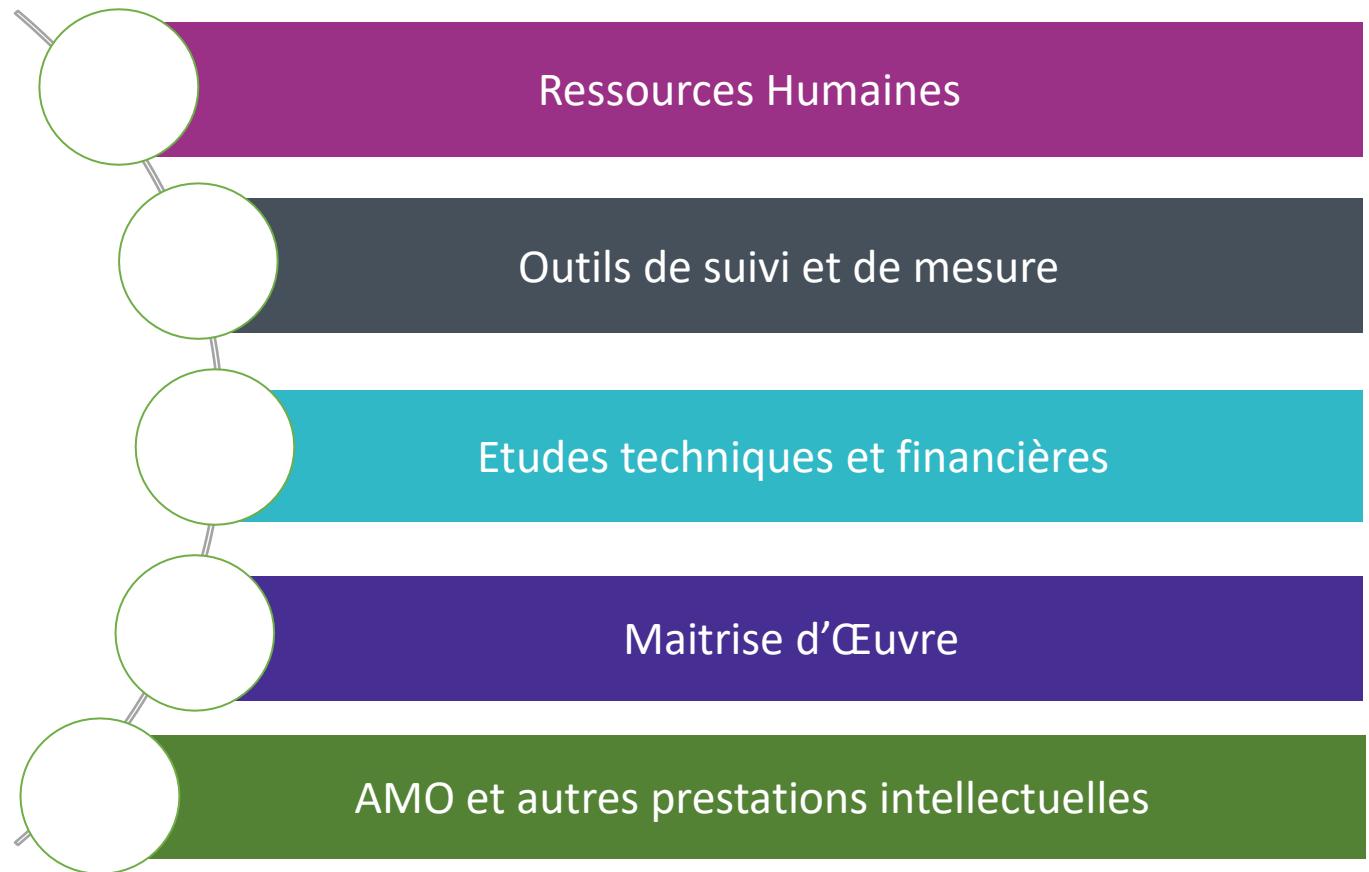
SP Sobriété



Le Fonds CHÊNE, principal fonds du programme ACTEE+

PROGRAMME
ACTEE

Tous ces lots à l'exception du lot « Maîtrise d'Œuvre » peuvent être sollicités dans le cadre de la préparation d'un MGPE



+

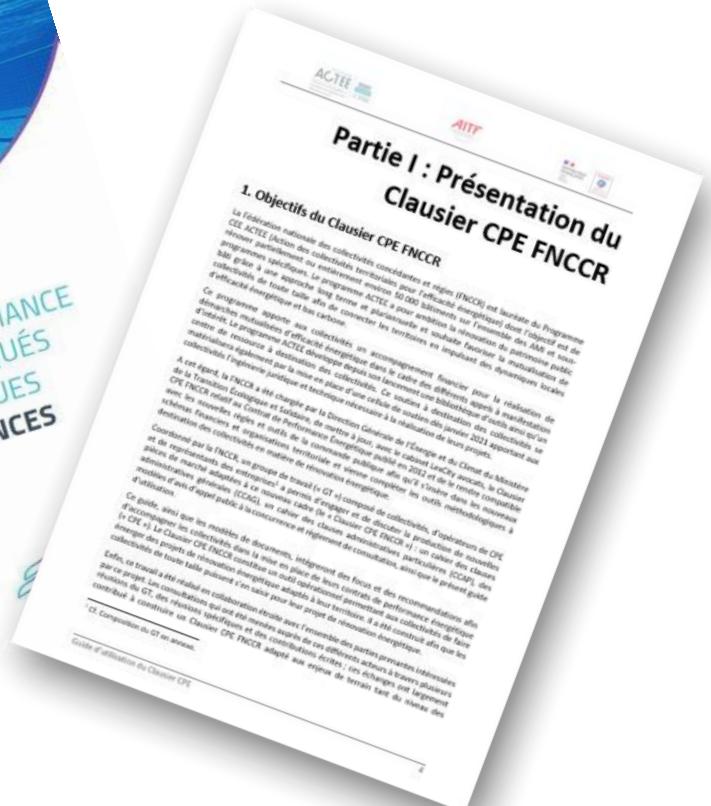


Centre de Ressources

De nombreuses ressources sur les CPE

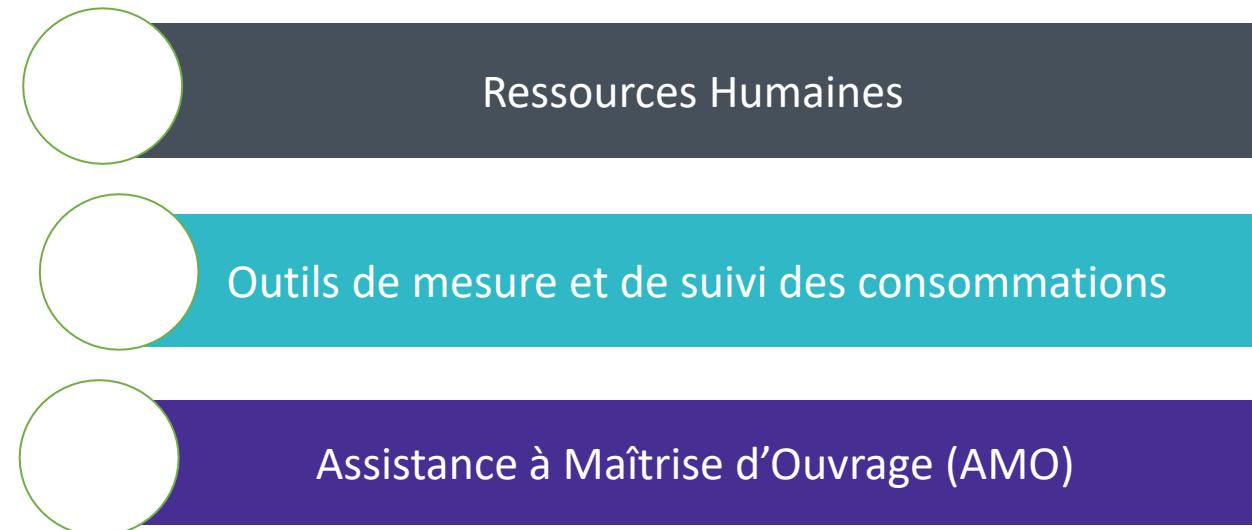
- Rédiger et passer son marché ([LIEN](#)) :
 - Clausier MGPE
 - Clausier MGPEPD
- Disposer de retours d'expérience : CPE piscines ([LIEN](#))

Disponibles sur le [centre de ressources du programme ACTEE](#) et sur le site de l'ONCPE



Accompagner les CPE : un Appel à Projets spécifique à venir

Taux d'aide



Un accompagnement financier en 2 phases, suivant les étapes du projet :

- AMONT : préparation, simulations, ...
- AVAL : passation, suivi du marché

Lancement prochain, restez à l'écoute : <https://programme-cee-actee.fr/programmes/>

Merci de votre attention !

Retrouvez-nous !



#ACTEE (FNCCR)



<https://www.programme-cee-actee.fr/>



a.bell@fnCCR.asso.fr

s.geraut@fnCCR.asso.fr



s.hamdi@fnCCR.asso.fr

#FNCCR

ACT^{EE}

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

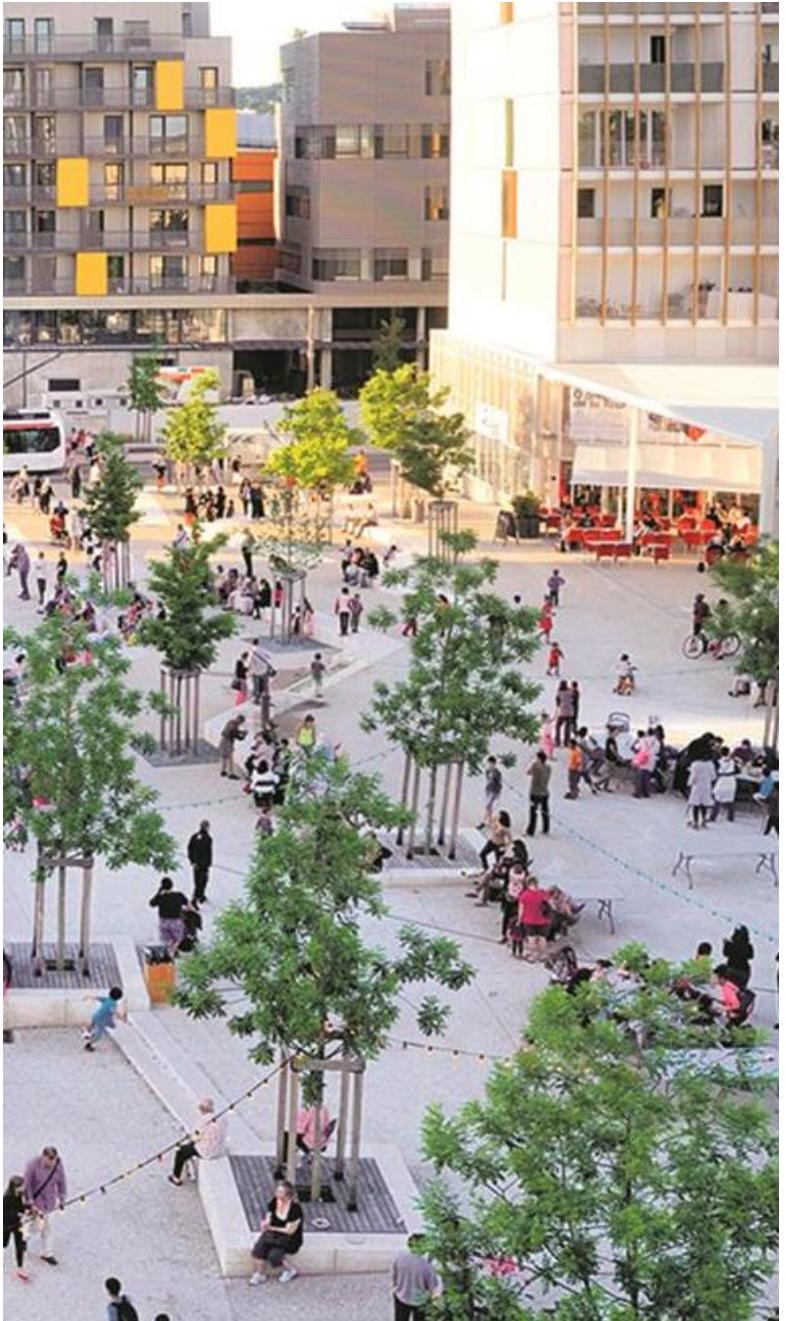


www.observatoirecpe.fr

Retour sur les groupes de travail de l'ONCPE

*Amandine BIBET-CHEVALIER, Direction Technique Territoires et Villes, CEREMA
Frédéric BOUGRAIN, Division Economie Circulaire et Analyse des Filières, CSTB*





1

Groupe de travail : Modalités contractuelles de la rénovation énergétique

Juin 2023

Origine et constitution de ce groupe de travail

- **Les trois constats à l'origine du groupe de travail**

1. Alors que le contexte (hausse du coût de l'énergie, décret tertiaire) semble favorable à une croissance notable des CPE, le marché croît mais dans des proportions limitées (la forte hausse constatée en 2021 faisant suite à la chute du marché en 2020) ;
2. De nombreux maîtres d'ouvrage qui ont opté dans un premier temps pour un CPE privilégient ensuite des contrats d'exploitation avec intéressement ;
3. D'autres maîtres d'ouvrage ont toujours opté pour des contrats d'exploitation avec intéressement en invoquant une facilité de gestion et de suivi du contrat.

- **Les participants au GT :**

1. Six maîtres d'ouvrage : Conseil départemental du Pas-de-Calais, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Conseil régional des Pays-de-Loire, Ville de Courbevoie, Ville d'Epinal, Université de Clermont – Auvergne.
2. Deux assistants : ALTEREA, LexCity
3. Une fédération : FEDENE - SNEC

Q1 : Le montage contractuel d'un CPE est-il trop complexe par rapport à d'autres approches ?

- Complexité contractuelle légitime au regard de la garantie apportée par l'obligation de résultat
- Complexité moins forte aujourd'hui car les acteurs bénéficient de retours d'expériences et que des outils ont été mis en place.
 - Exemple : CCAG CPE (Mais ces outils ne sont pas toujours utilisés).
- Complexité est aussi technique et résulte des arbitrages des maîtres d'ouvrage.
- Complexité n'est pas toujours compatible avec l'absence de continuité des équipes qui peut conduire à une perte d'information et l'oubli de certains objectifs contractuels.

Q2 : Les garanties de performance énergétique sont-elles plus fortes pour un CPE que pour les autres approches contractuelles ?

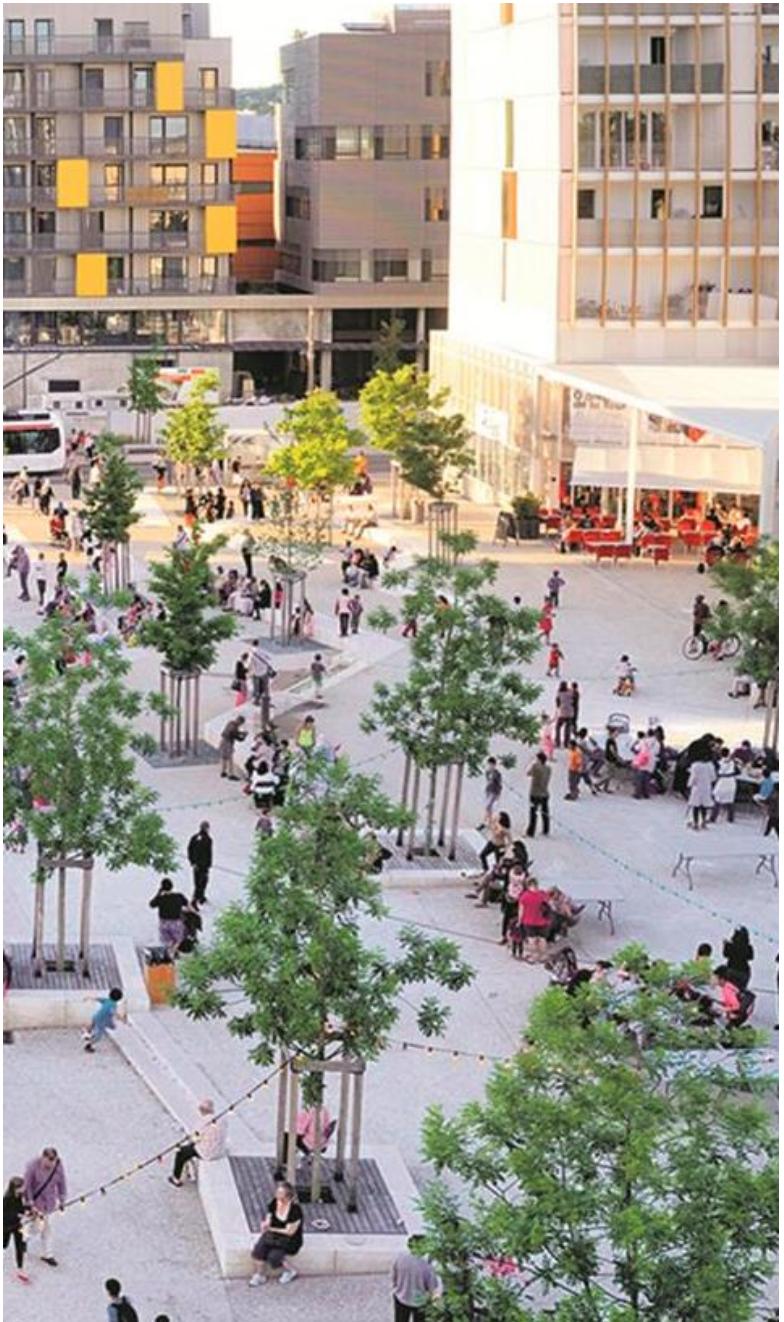
- Le CPE est un contrat plus complexe qui apporte aussi des garanties supérieures.
- Le CPE apportant des garanties supérieures, il est aussi plus incitatif.
- En cas de non atteinte de la performance énergétique contractuelle, une indemnité est versée au maître d'ouvrage pour « réparer » le préjudice causé.
- Certains maîtres d'ouvrage ont cependant parfois des difficultés à faire appliquer les mécanismes de pénalités et d'indemnités.

Q3 : Des typologies de bâtiments et d'usages, des tailles de projets sont-elles mieux adaptées aux CPE ?

- Chiffres-clés de l'ONCPE ont mis en évidence que les CPE portaient principalement sur des bâtiments liés à l'enseignement, au tertiaire des collectivités territoriales et au résidentiel.
- Dans ces bâtiments les conditions d'usage sont bien maîtrisées.
- Bâtiments où les conditions d'usage sont variables et complexes au cours du contrat et où il est difficile de s'appuyer sur un historique pour élaborer des scénarios sont moins adaptés.
 - Exemple : gymnases, centres de congrès (usager n'est pas lié directement au maître d'ouvrage d'où une difficulté de caractériser les usages).
- En matière de taille, il semble qu'un seuil minimal de deux millions d'euros soit nécessaire pour intéresser les opérateurs. Dans le résidentiel, 50 logements semblent constituer un seuil.
- Intercommunalité permet parfois de répondre au problème de la taille et du manque de compétences des petits maîtres d'ouvrage.

Q4 : Les capacités d'investissement des maîtres d'ouvrage publics sont-elles suffisantes pour mener des CPE ambitieux avec interventions sur le bâti ?

- Les projets de rénovation énergétique intégrant des travaux sur enveloppe ne s'auto financent pas sur la durée des CPE.
- Les investissements d'efficacité énergétique sont souvent embarqués dans une rénovation globale.
- Le tiers-financement pourrait lever les freins liés au budget d'investissement des MOA.



2

Groupe de travail : Les dynamiques régionales et le développement de relais locaux

Novembre 2023

Un enseignement des chiffres-clés : plus d'un quart des CPE recensés en AURA

Une forte disparité en fonction des régions, liée notamment à l'animation locale.

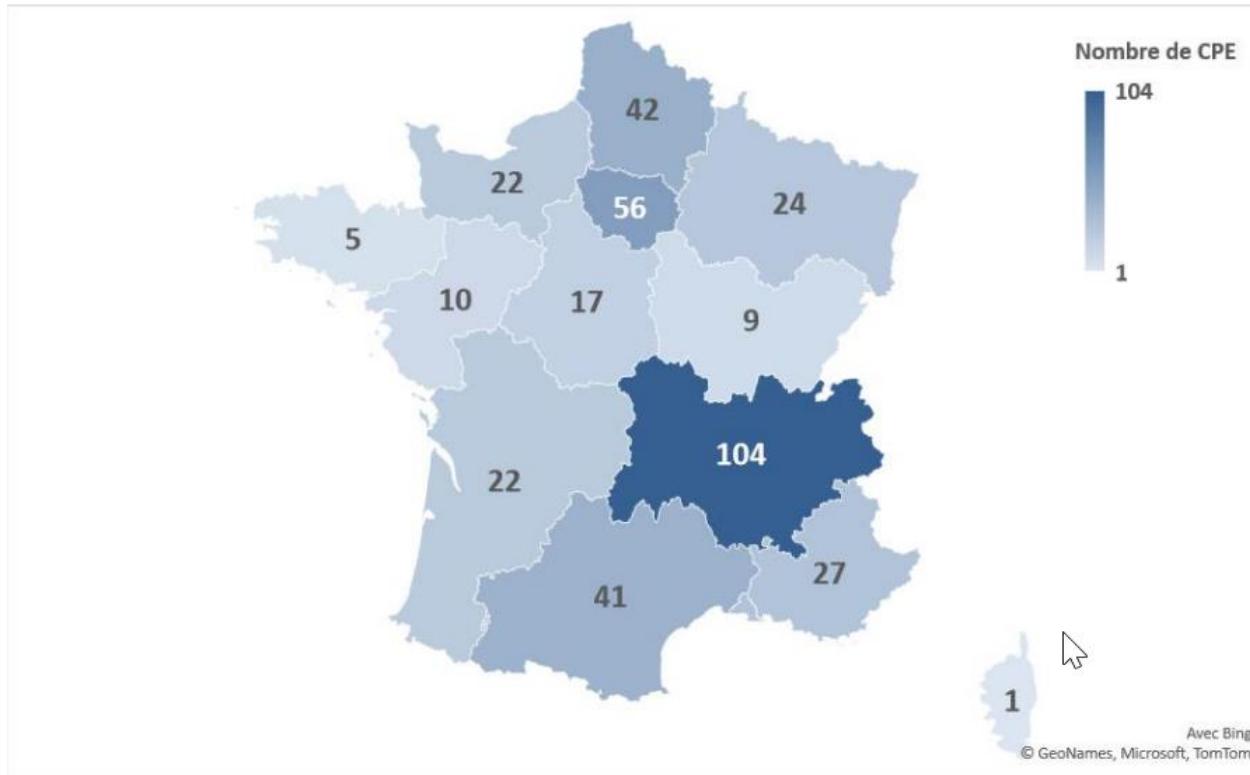


Figure 5 : Répartition régionale du nombre de CPE (Total : 380 CPE)

- > Une animation locale forte en AuRa (SPL OSER, AuRA-EE)
- > Une montée en puissance en Occitanie par transfert d'expérience depuis AuRA
- > Travaux de l'ONCPE sur la thématique de l'animation locale / mise en réseau et montée en compétence des acteurs locaux / cartographie à l'échelle de la Métropole

Programme de travail du GT : Les dynamiques régionales et le développement de relais locaux

- **3 objectifs :**

1. Identifier des acteurs régionaux et départementaux
2. Examiner comment accompagner les acteurs sur le CPE
3. Développer un réseau pour dynamiser la diffusion du CPE

- **2 axes de réflexion :**

1. Quels sont les meilleurs réseaux/vecteurs locaux à activer/améliorer pour assurer la diffusion/promotion des CPE bâtiments auprès des collectivités ?
2. Quelles actions pourraient être nécessaires ou utiles pour améliorer/accompagner l'efficacité de ce(s) réseaux ?

- **Les participants au GT :**

- ACTEE/FNCCR
- ADICa (Agence départementale d'ingénierie pour les collectivités de l'Aisne) : Agence Technique Départementale (ATD)
- AREC Occitanie
- AURAEE
- Solorem

Les réseaux/vecteurs locaux à activer/améliorer pour assurer la diffusion/promotion des CPE bâtiments auprès des collectivités

- **Une animation de réseau existante et une complémentarité en local des acteurs :**
 - Réseaux **nationaux** d'animation thématiques : réseau des économies de flux, réseau des conseillers en énergie partagés, réseau CARTE
 - Acteurs **locaux** (départementaux/régionaux) en charge de l'animation des questions d'énergie : AURA-EE, AREC
- **Un constat :**
 - Une forte idée reçue d'un **CPE complexe**
- **Des vecteurs potentiels à activer :**
 - ATD
 - Réseaux de lauréats d'appels à projets (ACTEE par exemple)
- **Un pré-requis :**
 - Porter un partage de dialogue entre les aspects techniques, juridiques ou financiers

Les actions nécessaires pour améliorer/accompagner l'efficacité de ce(s) réseaux

- **Croiser les réseaux pour plus de résultats :**
 - Des actions communes (webinaires communs par exemple)
 - S'appuyer sur les relais au sein du tissu économique
 - Elargir à d'autres réseaux (AITF, AFIGESE par exemple)
- **En terme de cible et contenu de communication :**
 - Les intercommunalités comme cible privilégiée de communication
 - Viser également le réseau des opérateurs (AMO et entreprises)
 - Associer le CPE à d'autres mots clefs (groupe scolaire, piscine, collège, lycée, par exemple)
 - Diffuser les ressources existantes vers les réseaux locaux
- **Capitaliser les participants aux différents évènements, faire grossir le réseau**

En conclusion : les suites à donner

- 1. S'assurer de la représentation de chaque région pour résoudre la disparité régionale**
- 2. Elargir le groupe à d'autres réseaux identifiés**
- 3. Organiser et engager la communication commune sur le CPE**



www.observatoirecpe.fr

Merci de votre attention

amandine.bibet-chevalier@cerema.fr
frederic.bougrain@cstb.fr



Marché de Conception Réalisation Exploitation Maintenance du Wihrel

Marché global pour la rénovation énergétique de 952 logements



Retour d'expérience
25 Janvier 2024



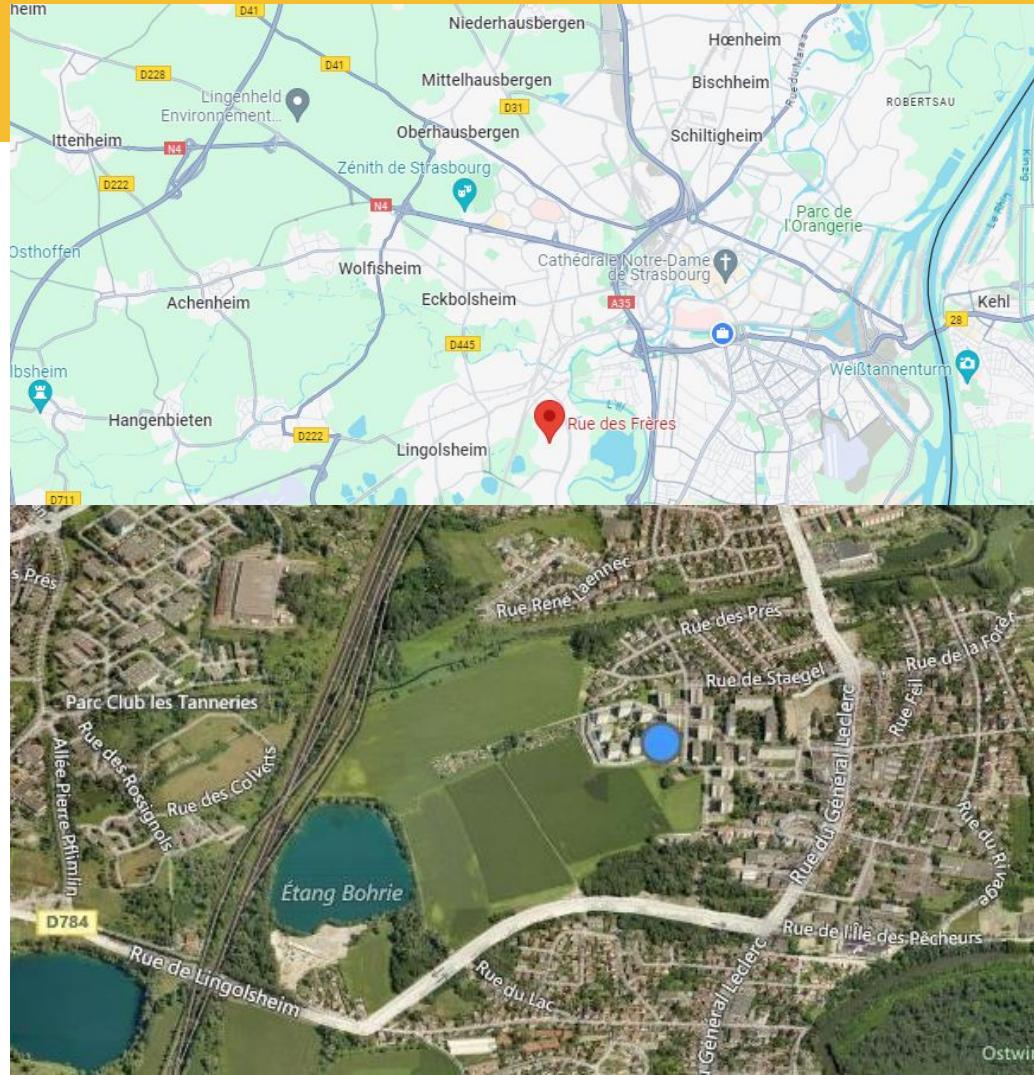


Ordre du Jour

- Contexte général des opérations
- Calendrier précontractuel et objectifs de la réhabilitation
- Réponse du groupement Enerd2
- Suivi des objectifs contractuels

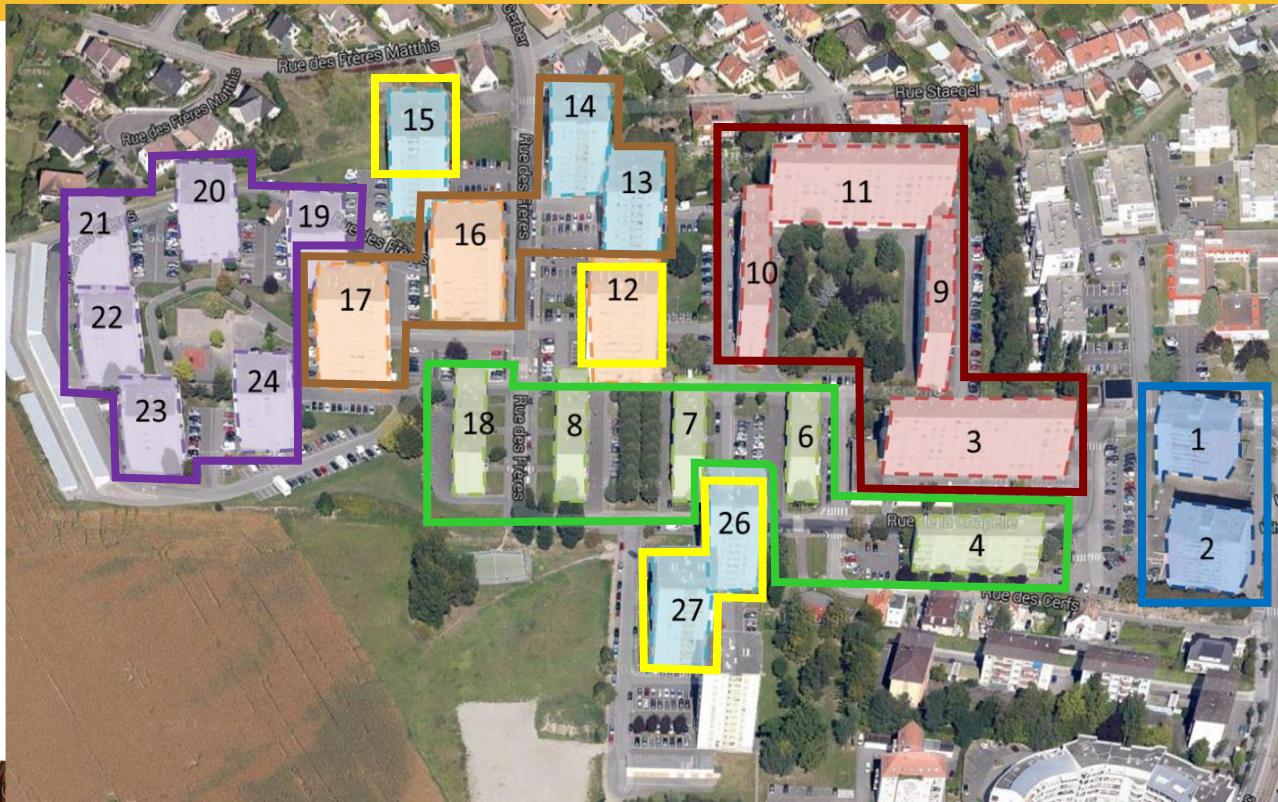
Contexte général

- Politique de rénovation énergétique d'Habitation Moderne
- Aménagement de l'Ecoquartier des Rives du Bohrie
- Renouvellement du contrat d'exploitation de la chaufferie centrale





Présentation du quartier



N°	Bâtiment	Niv.	Log.	Groupe	Typologie	R du EL
1	1 rue de la chapelle	R+10	43	1	Tour 3	
2	5 rue de la chapelle	R+10	42	1	Tour 3	
4	7-9 rue de la chapelle	R+4	20	2	Barre 2	
7	8-10 rue de la chapelle	R+4	20	2	Barre 2	
6	1-3 rue du séminaire	R+4	20	2	Barre 2	
8	2-4 rue des frères	R+4	20	2	Barre 2	
18	1-3 rue des frères	R+4	20	2	Barre 2	
3	2-4-6 rue de la chapelle	R+6	42	3	Barre 1	
9	5-7-9 rue du séminaire	R+6	42	3	Barre 1	
10	17-19-21 rue du séminaire	R+6	42	3	Barre 1	
11	11-13-15 rue du séminaire	R+6	42	3	Barre 1	
13	8 rue des frères	R+10	55	4	Tour 2	
14	10 rue des frères	R+10	55	4	Tour 2	
16	7 rue des frères	R+10	52	4	Tour 1	
17	5 rue des frères	R+10	52	4	Tour 1	
12	6 rue des frères	R+10	52	5	Tour 1	
15	9 rue des frères	R+10	55	5	Tour 2	
26	15 rue de la chapelle	R+10	55	5	Tour 2	
27	17 rue de la chapelle	R+10	55	5	Tour 2	
19	11 rue des frères	R+6	28	6	Plots	
20	13 rue des frères	R+6	28	6	Plots	
21	15 rue des frères	R+6	28	6	Plots	
22	17 rue des frères	R+6	28	6	Plots	
23	19 rue des frères	R+6	28	6	Plots	
24	21 rue des frères	R+6	28	6	Plots	
25	19 rue de la chapelle					4
C	Chaufferie - rue de la chapelle					

Objectifs de la réhabilitation

❖ Objectifs énergétiques :

- 50 % de réduction de consommations énergétiques
- 55 % de taux d'énergies renouvelables
- Raccordement des plots électriques à la chaufferie centrale
- 30 Millions d'euros TTC (hors espaces extérieurs)



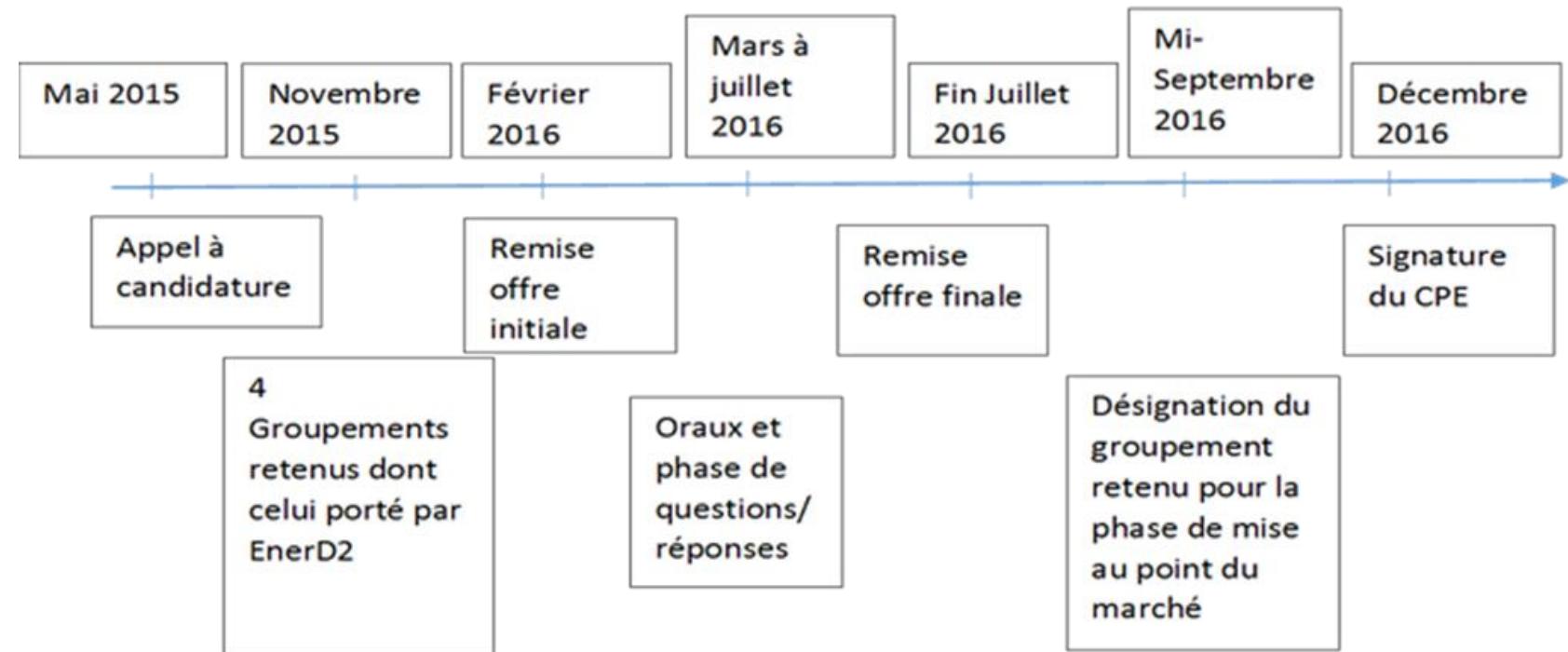
❖ Transition écologique des espaces extérieurs

❖ Amélioration de la qualité de vie

❖ Forte démarche de sensibilisation et de formation des acteurs



Calendrier précontractuel



→ mise en place d'un contrat global de Conception Réalisation Exploitation Maintenance (CREM)



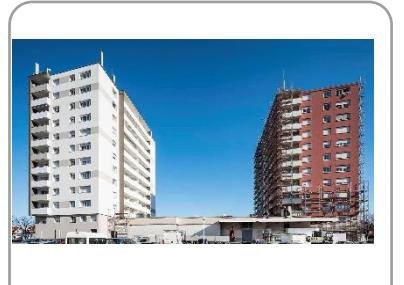


Enerd2 : Réponse au programme

- Répondre au programme de travaux défini pour **maximum 30M€TTC**
- Présenter après travaux un taux **d'ENR sur le réseau de chaleur supérieur à 75%**
- **Réduire les consommations d'énergie** mesurées en pied de bâtiment de **plus de 53%** (chauffage et ECS) sur l'ensemble du parc
- Atteindre a minima le niveau de consommation « **BBC rénovation** » sur chacun des bâtiments rénovés reliés au réseau de chaleur
- **Mandataire unique**



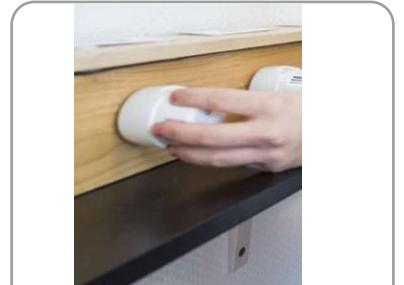
Principaux Travaux Réalisés



Isolation thermique extérieure



Remplacement des portes palières



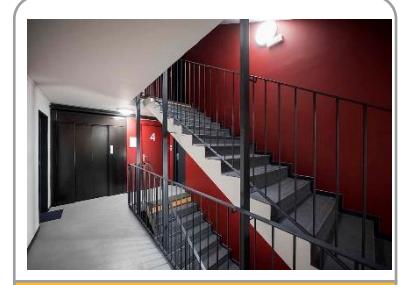
Robinets thermostatiques



Mise en place d'une VMC



Création de Balcons (214 lgts)



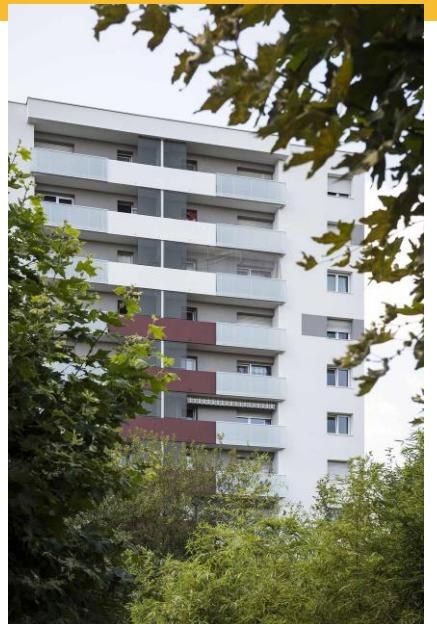
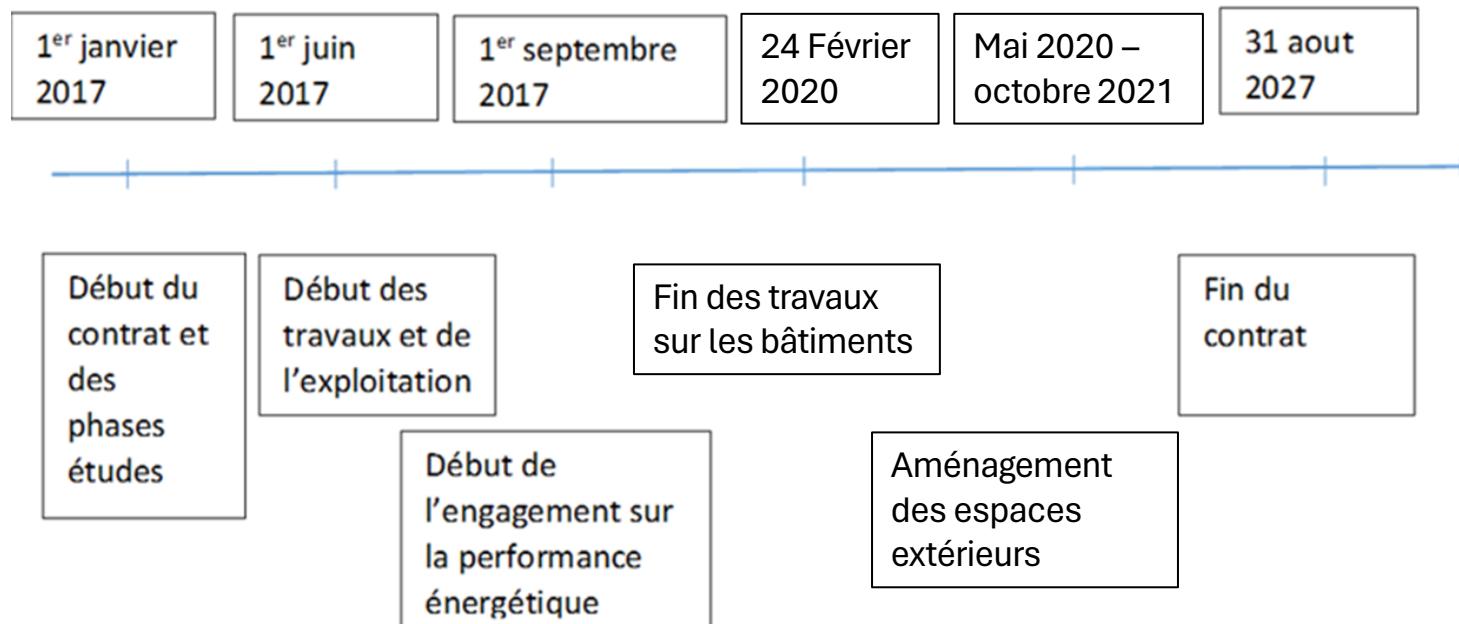
Réfection de l'éclairage des cages d'escaliers



Connexion au Réseau de chaleur Tannerie-Bohrie



Calendrier contractuel



Aménagement des espaces extérieurs



Avant



Après



Enerd2 : Implication des Habitants

Première réunion publique en Octobre 2016 pour la Réhabilitation

Année 2017 : Diagnostics et usages du quartier avec les locataires

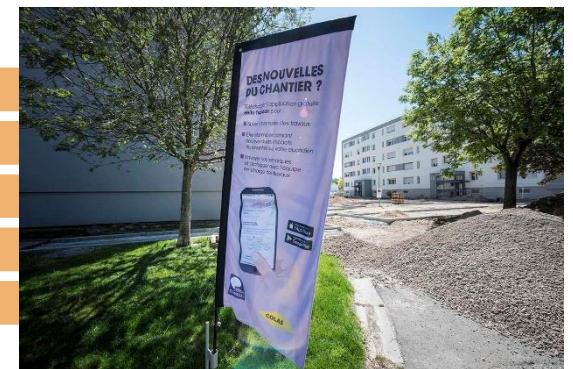
Réunion publique pour les aménagements extérieurs en Février 2018

Deuxième semestre 2018 : concertation avec les associations de locataires

Avant les Travaux

Durant les Travaux

- Réunion de Pied d'immeuble
- Appartement Logi-malin et animateurs Unis-Cité
- Mise en place des Eco-ambassadeurs
- Chantiers participatifs avec les enfants
- Projet artistique Inside - Out



*Alter Alsace
Energies*

Challenge Eco-énergie

« Piqure » de rappel régulière

Panneaux d'information

Zone de plantation Libre

Après les Travaux

11

Suivi des objectifs

Période de suivi 1 Sept 2017 Août 2018	Période de suivi 2 Sept 2018 Août 2019	Période de suivi 3 Sept 2019 Août 2020	Période de suivi 4 Sept 2020 Août 2021	Période de suivi 5 Sept 2021 Août 2022	Période de suivi 6 Sept 2022 Août 2023	Période de suivi 7	Période de suivi 8	Période de suivi 9	Période de suivi 10
61 %	74 %	75 %	75 %	75 %	75 %	75 %	75 %	75 %	75 %
78,10 %	77,54 %	90,00 %	96,60 %	77,73 %	75,07%				

Résultats provisoire

Période de suivi 1 Sept 2017 Août 2018	Période de suivi 2 Sept 2018 Août 2019	Période de suivi 3 Sept 2019 Août 2020	Période de suivi 4 Sept 2020 Août 2021	Période de suivi 5 Sept 2021 Août 2022	Période de suivi 6 Sept 2022 Août 2023	Période de suivi 7	Période de suivi 8	Période de suivi 9	Période de suivi 10
4,73 %	23,71 %	47,78 %	53,16 %	53,16 %	53,16 %	53,16 %	53,16 %	53,16 %	53,16 %
19,48 %	33,72 %	50,69 %	52,85 %	56,29 %	58,77 %				



Dans le tunnel de neutralisation de
0,5 %



Avez-vous des questions ?

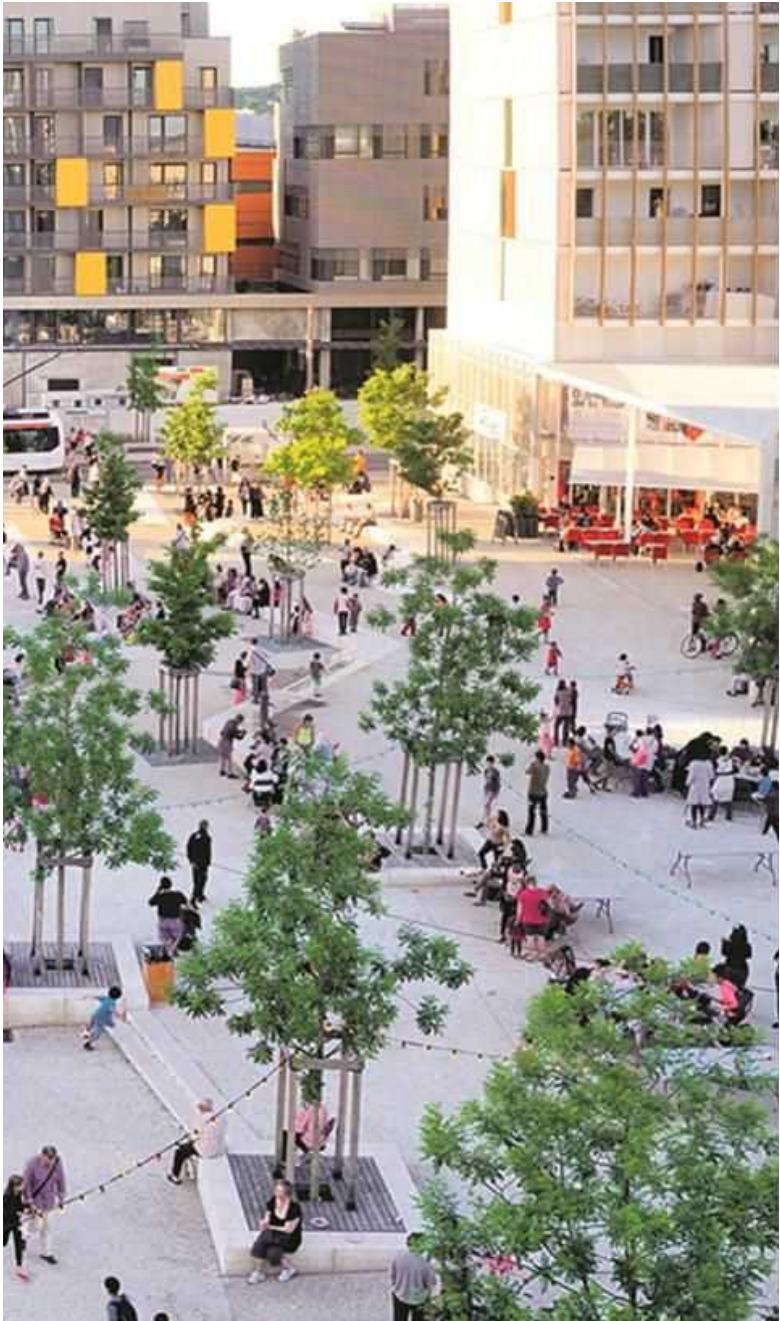


www.observatoirecpe.fr

Retour d'expérience

Christophe HUET et Pascal LEBRETON, Cerema Hauts-de-France





**Mise en œuvre
d'un CPE sur
l'hôtel du
département de
l'Hérault à
Montpellier
Juillet 2023**

Contexte - Le SDE de 2012

- **76 collèges**
- **107 bâtiments départementaux**
- **Plus de 560 000 m²**
- **Près de 52 GWH consommés par an**
- **Près de 4,8 millions d'euros de factures annuelles**
- **ENR à 0,12 % de taux de couverture...**

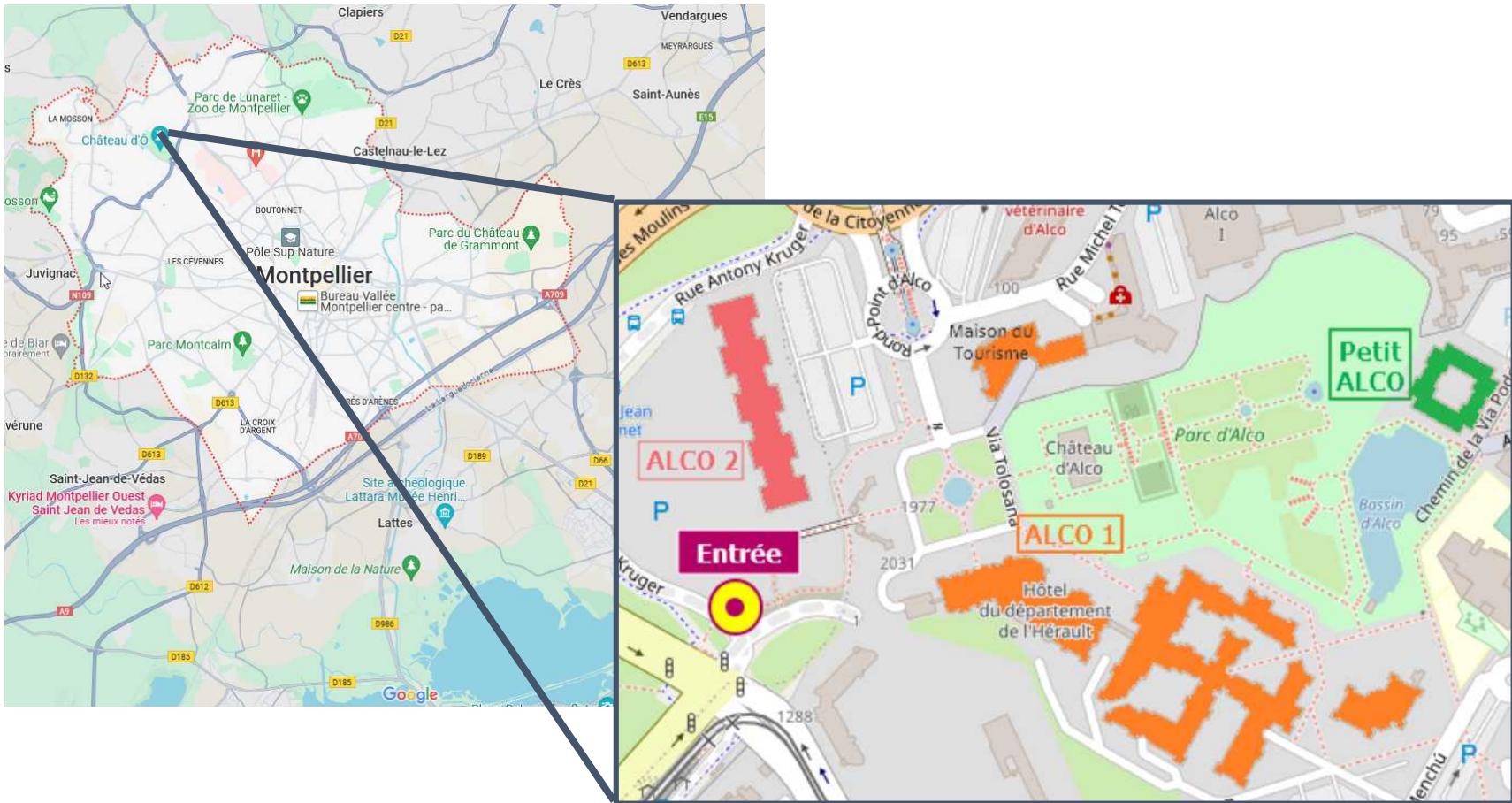
Contexte - Le SDE de 2012

- **76 collèges**
 - **107 bâtiments départementaux**
 - **Plus de 560 000 m²**
 - **Près de 52 GWH consommés par an**
 - **Près de 4,8 millions d'euros de factures annuelles**
 - **ENR à 0,12 % de taux de couverture...**
-
- **Comptabilité énergétique**
 - **Supervision centralisée**
 - **Commissionnement systématique**
 - **Construction de réseaux de chaleur locaux**
 - **Des ambassadeurs « énergie »**

Contexte - Les premiers MGP du CD 34

- **Un CPE global (Rénovation du collège du Crès – Energie positive)**
- **Trois CPE pour la rénovations des collèges au nord de Montpellier**
- **Des CPE « équipements » en substitution aux marchés d'exploitation-maintenance (collèges et grand sites)**

Le CPE Alco



Le CPE Alco



ALCO 1



ALCO 2

Le CPE Alco

Recours à un AMO (Naldéo) :

- **Audit**
- **Situation de référence**
- **Besoins et exigences**

Recours à un AMO (Naldéo) :

- **Audit**
- **Situation de référence**
- **Besoins et exigences**

D'un marché E/M *P1 à intérressement + P2 + P3 à un MGP équipements et systèmes* :

- Amélioration de la qualité du service rendu
- Objectif de réduction des consommations : 20 % (EP – gaz et électricité)
- Estimation du coût : 1,5 millions d'euros TTC
- Durée : 8 ans

Le CPE Alco

Dialogue compétitif :

- **8 mois (de novembre 2016 à août 2017)**
- **3 candidats**
- **Premières offres non engageantes**
- **Consultation réduite à 2 candidats pour l'offre finale**

Le CPE Alco

Dialogue compétitif :

- **8 mois (de novembre 2016 à août 2017)**
- **3 candidats**
- **Premières offres non engageantes**
- **Consultation réduite à 2 candidats pour l'offre finale**

Attribution à Dalkia :

- **- 26,8 % (kWh EP)**
- **1 900 000 euros HT**
- **600 000 euros de subvention Ademe**

Le CPE Alco



91 000 euros HT

Pose d'ombrières photovoltaïques



Le CPE Alco

Création d'un réseau de chaleur et de froid



1 145 000 euros HT



Le CPE Alco

Intégration d'Alco 2 en 2020 :

- **5 000 m²**
- **600 kWc de PV**
- **Future unité de production d'hydrogène vert**



Résultats et suivi :

Exercice 1 (août 2018 à juillet 2019) : -15% en kWh EP (électricité et gaz)

Exercice 2 (août 2019 à juillet 2020) : -22 % en kWh EP (électricité et gaz)

Exercice 3 (août 2020 à juillet 2021) : -10% en kWh EP (électricité et gaz)

Exercice 4 (août 2021 à juillet 2022) : -7% en kWh EP (électricité et gaz)

Résultats et suivi :

Exercice 1 (août 2018 à juillet 2019) : -15% en kWh EP (électricité et gaz)

Exercice 2 (août 2019 à juillet 2020) : -22 % en kWh EP (électricité et gaz)

Exercice 3 (août 2020 à juillet 2021) : -10% en kWh EP (électricité et gaz)

Exercice 4 (août 2021 à juillet 2022) : -7% en kWh EP (électricité et gaz)

Explications :

- **Raccordement d'Alco 2**
- **Rafraîchissement d'Alco 1**

Conclusions

« - » : nécessité de conserver les chaudières gaz existantes

« + » : adaptabilité (intégration d'Alco 2, du niveau de confort identique pour tous, conservation de gains énergétiques)

« modération » de la charge financière (limitée à 13 M au lieu de 20 M d'euros)

Conclusions

« - » : nécessité de conserver les chaudières gaz existantes

« + » : adaptabilité (intégration d'Alco 2, du niveau de confort identique pour tous, conservation de gains énergétiques)

« modération » de la charge financière (limitée à 13 M au lieu de 20 M d'euros)

Perspectives

Après 2025, MGP de moindre ampleur

Actions directes sur le bâti (DEET)



www.observatoirecpe.fr

Merci de votre attention

christophe.huet@cerema.fr
pascal.lebreton@cerema.fr



www.observatoirecpe.fr

Observatoire National des CPE

Webinaire du 25 janvier 2024

Conclusion

Pierre BOISSON, Direction Energie Environnement, CSTB



© Arnaud Bouissou - Terra



Association française de la performance énergétique
mesurée et vérifiée, pour le bâtiment et l'industrie

Association lancée le 23 novembre 2023

VISION

*Impulser un monde dans lequel **les acteurs évoluent en confiance**
dans le domaine de la mesure de la performance énergétique réelle,
en s'appuyant sur une approche méthodologique abordable, fiable,
cohérente et transparente.*



Association française de la performance énergétique
mesurée et vérifiée, pour le bâtiment et l'industrie

MISSIONS

APEMEVE agit auprès des acteurs privés comme publics, pour :

- **Sensibiliser** aux enjeux techniques et économiques
- **Promouvoir et rendre accessibles** les concepts nécessaires à une évaluation fiable
- **Accroître la confiance** entre les parties prenantes de la chaîne de valeur

APEMEVE travaille pour l'ensemble de la chaîne de valeur de la performance énergétique : maîtres d'ouvrage publics et privés, entreprises de la construction, entreprises de services énergétiques, exploitants, bureaux d'études, agents spécialisés, structures d'enseignement, laboratoires de recherche, ...



Association française de la performance énergétique
mesurée et vérifiée, pour le bâtiment et l'industrie

MEMBRES FONDATEURS

BUREAU

Présidence :
Nobatek/INEF4
Julien Szabla



Vice-présidence :
CSTB
Arnaud Challansonnex



Vice-présidence :
Cerema
Constance Lancelle



Secrétaire :
Eurovent Certita
Certification
Sophie Bocquillon



Trésorier :
COSTIC
Cédric Beaumont



Président d'honneur :
IBTECH
Daniel Magnet



AUTRES ADMINISTRATEURS-FONDATEURS



DÉLÉGUÉ-FONDATEUR





Association française de la performance énergétique mesurée et vérifiée, pour le bâtiment et l'industrie

Vous souhaitez faire participer votre organisation à une communauté dynamique, aux prises avec les défis du suivi de la performance énergétique mesurée ?

Rejoignez-nous en adhérant à l'association.

Contact :

Paul Calberg-Ellen, délégué

contact@apemeve.fr

06 71 67 66 21

Les travaux à venir de l'ONCPE en 2024

> Publication d'études de cas (*prochainement sur notre site*)

- Le CPE en CREM des 952 logements du quartier du Wihrel (Habitation Moderne)
- Le CPE en REM de 383 logements de l'3F à Clayes-sous-Bois
- Le CPE de service du Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques
- Le CPE sur le site de l'hôtel du département de l'Hérault à Montpellier

...et d'autres à venir au cours de l'année...

Les travaux à venir de l'ONCPE en 2024

> Organisation de 2 groupes de travail thématiques:

- Les garanties de performance liées à de nouveaux indicateurs dans les CPE: l'objectif de baisse des émissions de GES, la qualité de l'air intérieur, le confort d'été → Mars 2024
- Les garanties de performance énergétique associées à des constructions neuves ou des réhabilitations complètes de bâtiment → Juin 2024

> Organisation d'une conférence (ou webinaire) en fin d'année

Merci de votre attention



Contact: observatoirecpe@cstb.fr



© Arnaud Bouissou - Terra

www.observatoirecpe.fr

